

Date : 20/07/14

Auteur : **Raphaël PIN** (spécialiste en éducation et comportement)
SIRET : 79533975300019

RAPPORT

Initiation troupeau Ikhâm
(chien dont les propriétaires sont Aïcha Lamrani et Pascale Koulmann)

Ce rapport sera rendu public

Introduction :

Etant professionnel dans le domaine canin, spécialiste en éducation et comportement, le but de ce rapport est d'expliquer objectivement pourquoi les séances, ou le stage d'initiation « troupeau » du chien Ikhâm, berger picard représente une multitude de fautes et d'une manière générale un danger pour l'animal.

Troupeau :

Ayant participé pendant plusieurs années avec mon propre chien à des stages dans cette discipline chez un des plus renommé spécialiste de ce domaine qu'est le troupeau, je peux affirmer que ce genre de méthode n'avait pas sa place. Bien que n'étant pas un spécialiste de cette discipline, il est question d'utiliser l'atavisme des canidés, mais sans les toucher. Il s'agit inévitablement pour les jeunes chiens, ou d'une manière générale pour les chiens inexpérimentés, de les laisser exprimer cet instinct, qui se manifeste dans une immense majorité des cas par une rotation autour du lot de moutons.

Très rares sont les cas de chiens qui attaquent littéralement les animaux dans le but de mordre, et même dans ce cas, des méthodes existent pour forcer un peu l'écartement et ainsi préserver l'intégrité physique de tous les animaux.

Les spécialistes de ce domaine, n'ont pas de contact physique avec les chiens, en dehors de félicitations en fin de travail. L'ensemble des commandes sont d'abord exprimées par des gestes, à l'aide d'un bâton par exemple, dans le but justement de favoriser une rotation propre et un écartement suffisant.

En aucun cas, cette discipline n'exige de violence, de coups, ni même de contact.

Ceci est réellement une preuve flagrante de l'incompétence de la personne incriminée.

Méthodes de travail :

A l'heure actuelle, il est reconnu que certaines méthodes non violentes portent leurs fruits, bien souvent plus rapidement que certaines méthodes basées sur la « dominance » forcée et physique.

Il est évidemment très facile de comprendre qu'un chien à qui on donne l'envie de faire les choses correctement, en le félicitant, ou d'une manière générale en apportant un stimulus appétitif à une bonne action, plutôt qu'en le punissant lorsqu'il ne se comporte pas de la bonne manière, adopte des comportements volontaires, collaboratifs par rapport à son maître et beaucoup plus joviaux.

A l'inverse, tout apport de stimulus aversif, va empêcher progressivement le chien de proposer, de prendre des initiatives.

Date : 20/07/14

Auteur : **Raphaël PIN** (spécialiste en éducation et comportement)
SIRET : 79533975300019

RAPPORT

Initiation troupeau Ikhâm
(chien dont les propriétaires sont Aicha Lamrani et Pascale Koulmann)

Ce rapport sera rendu public

Professionnelle incriminée :

La personne de qui proviennent ces actes de maltraitance, est jeune, une vingtaine d'années j'imagine. Ceci tendrait à prouver que les formations qu'elle a suivies sont basées sur des méthodes actuelles, respectueuses de la condition animale.

Elle a suivi des stages chez ce même grand nom du monde du troupeau, et lui ont été enseignés pendant longtemps des principes respectueux eux aussi, à la fois des animaux qui constituent le troupeau, que du chien.

Malgré cela, elle semble faire preuve d'un défaut de contrôle d'elle-même définitivement incompatible avec le travail, et même avec la vie avec les animaux, mais j'y reviendrai en conclusion.

Les faits :

Après de nombreux visionnages de la vidéo en question, que j'ai pris soin de copier pour qu'elle ne disparaisse pas, les actes violents et intolérables sont nombreux et divers, en voici la liste dans l'ordre d'apparition :

Pression verticale dans le but de maintenir de force Ikhâm au sol.

Frappes de la main au niveau de la tête.

Secouages violents par le collier.

Frappes parfois très violentes à l'aide d'un objet au niveau de la tête.

Frappe à l'aide de la main sur l'arrière de la tête.

Traction sur le collier pour plaquer le chien au sol.

Pression sur la tête dans ce même but.

Coup de point au « visage »

Coup de genoux au « visage »

Traction de bas en haut violentes avec l'aide de la laisse.

Etranglement ponctuel du chien par traction verticale sur la laisse.

Maintien de l'étranglement du chien pendant plusieurs secondes par traction verticale de la laisse.

Conséquences probables :

Les actes violents de ce genre peuvent avoir de multiples conséquences, et il semble que ce soit le cas.

Dans un premier temps physiques, hématomes, cervicalgie, lombalgie, contusion... (d'après le rapport vétérinaire).

Date : 20/07/14

Auteur : **Raphaël PIN** (spécialiste en éducation et comportement)
SIRET : 79533975300019

RAPPORT

Initiation troupeau Ikhâm
(chien dont les propriétaires sont Aicha Lamrani et Pascale Koulmann)

Ce rapport sera rendu public

Dans un deuxième temps, ce genre d'épreuve, car il s'agit d'une véritable épreuve pour un chien (et pour d'autres animaux bien entendu), peut engendrer des craintes, de certains objets, de certaines personnes et même de certaines situations. Parfois, ce genre d'agissement peut développer de véritables phobies, et des réactions disproportionnées face à certains stimuli.

Des réactions violentes futures ne sont pas à exclure de la part du chien, il est primordial d'en tenir compte.

L'activité que représente le troupeau pour un chien dont l'instinct est très développé lui apporte un plaisir certain, dans le cas présent, Ikhâm n'a pas eu le loisir d'y prendre du plaisir, il n'en a tiré que frustration et douleurs, l'inverse donc de ce qu'il aurait dû connaître. La conséquence directe pourrait être une aversion pour cette activité, et pour toute situation s'en rapprochant.

Conclusion :

Toute activité canine doit se pratiquer dans le respect de l'animal ou des animaux. Dans cette situation précise, il est évident que ce n'est pas le cas. Les violences envers Ikhâm sont intolérables, dans une discipline qui devrait apporter du plaisir et une véritable satisfaction pour le chien et sa maîtresse. D'après le rapport vétérinaire, les séquelles physiques et psychologiques sont nombreuses. Si la violence des images est évidente, les conséquences le sont peut-être moins pour une personne inexpérimentée, mais elle sont toutefois bien réelles.

Cette personne ne me semble avoir dans un premier temps aucune compétence dans le domaine du troupeau, plus grave, elle semble faire preuve d'un manque de sang-froid notoire. Est-il lié à ce manque de compétence ou à une véritable maladie psychologique, il m'est impossible de répondre, toutefois, et quelle qu'en soit la cause, cette personne présente un véritable danger pour les animaux et pour les maîtres novices et crédules qui pourraient adopter des méthodes du même genre. La violence exercée ici ne devrait plus exister, mais dans le domaine de l'éducation canine on la constate encore trop souvent.